

Suivi de la baisse de la taxe tampon

Point d'étape fin mars 2016

La baisse de TVA sur les articles de protection féminines est applicable depuis le 1^{er} janvier 2016. Objectif Transition voulait vérifier dans quelle mesure une telle décision serait réellement répercutée sur les prix au détail et montrer qu'**un relais citoyen, avec des consommateurs vigilants et se servant d'outils en ligne, peut garantir l'effectivité de décisions politiques.**

Un panel de prix représentatif de l'ensemble des types de points de vente, des marques, et des régions a été constitué avec la participation des internautes, qui ont effectué des relevés dans leur magasin de proximité ou leur pharmacie, et complété par des relevés sur les sites de vente en ligne des principaux réseaux de grande distribution.

L'état des lieux à la fin mars montre que **la baisse des prix a été effective.**

On a observé aussi que **la baisse a été progressive** : si 80,3% seulement des prix relevés avant fin janvier affichaient une baisse (de 11,8% en moyenne), à la fin mars, 94,3% avaient appliqué la baisse, de 12,0% en moyenne. Cela peut s'expliquer par la manière dont est prise en compte la TVA dans chaque magasin (sur le stock en temps réel ou uniquement lors des réassorts). Cette hypothèse se confirme par le fait que les articles les plus volumineux (donc a priori les moins stockés) ont subi une baisse plus rapide :

% de prix en baisse	Fin janvier	Fin mars
Protège-slips	70,1%	85,8%
Serviettes	87,9%	99,7%
Tampons	75,3%	92,9%

Dans le débat parlementaire, les articles de protection urinaires avaient aussi été évoqués pour entrer ou non dans le cadre de la baisse de TVA. Nous avons donc choisi de les intégrer dans notre panel, pour avoir aussi un indicateur de l'évolution des prix hors baisse de TVA. Il se trouve que 41% des prix relevés sont restés inchangés, et que pour les 59% restant, ils ont subi une hausse des prix moyenne de 1,26%.

Si on regarde la baisse de prix par type de réseau, on constate que **tous les distributeurs ont joué le jeu** :

Auchan	12,5%
Carrefour	11,3%
Casino	11,9%
Intermarché	13,4%
Leclerc	12,0%
Monoprix	10,5%
Système U	12,6%

On ne distingue pas non plus de différence notable en terme de baisse de prix, selon la localisation géographique des points de vente, ni selon leur format (magasin de proximité/hyper).

Seul le réseau des pharmacies semble avoir conservé une part plus grande de prix inchangés. Toutefois, pour ces dernières, nous ne disposons pas d'un échantillon de taille suffisante pour généraliser les résultats obtenus et en tirer des conclusions définitives. Il se peut notamment que la chaîne d'approvisionnement soit moins directe que pour la grande distribution, avec un écoulement des stocks plus lent. Le seul résultat valable qu'on peut avancer aujourd'hui est que **les articles de protection féminine sont davantage achetés en supermarché qu'en pharmacie.**